

Guide utilisateur de « Démarches-simplifiées »

***Démarches relatives aux structures de
dispensation à domicile d'oxygène à
usage médical d'Occitanie***

Ce tutoriel détaille les étapes à suivre afin de déposer sur « Démarches-simplifiées.fr » un dossier relatif aux demandes d'autorisation de dispensation à domicile d'oxygène à usage médical pour la région Occitanie.

Présentation générale

1. Liste des démarches mises en lignes concernant les structures de dispensation d'oxygène à usage médical

Demande d'autorisation de création/transfert d'un site de rattachement dispensant à domicile de l'oxygène à usage médical

<https://demarche.numerique.gouv.fr/commencer/ars-occitanie-demande-d-autorisation-creation-transfert-oxygene>

Demande de modification de l'autorisation de dispensation à domicile de l'oxygène à usage médical

<https://demarche.numerique.gouv.fr/commencer/ars-occitanie-demande-modification-d-autorisation-oxygene>

2. Se connecter à « Démarches-simplifiées.fr » et consignes

- Vous trouverez sur la page internet de l'ARS Occitanie relative à la dispensation d'oxygène à domicile et également, ci-dessus, les liens mis à votre disposition pour trouver le formulaire de dépôt de dossier d'autorisation.
- La connexion est possible par la création d'un compte démarches-simplifiées ou via France Connect.
- En cas de difficultés de connexion, nous vous invitons à prendre directement contact avec la plateforme Démarches-simplifiées en cliquant sur « Contactez-nous ». En cas de problème persistant, vous pouvez contacter votre ARS.

3. Formats recommandés pour les documents déposés

Le format et la qualité graphique de tous les documents transmis doivent en permettre une lecture aisée. Il est recommandé de transmettre les documents sous un format non modifiable.

Formats recommandés :

- Pour les images : PNG (.png) ou JPEG 2000 (.jp2)
- Pour les documents texte ou tableur : PDF/A ou PDF 1.7 (.pdf)

La capacité maximale d'ajout de pièces justificatives est de 200 Mo au total par enregistrement. Ajouter un nouveau document en pièce jointe écrase l'ancien. Pour insérer plusieurs documents en pièces jointe, il convient de fusionner les dossiers au format PDF ou de transmettre plusieurs documents dans un fichier « conteneur » au format .zip

4. Instruction des dossiers par l'ARS Occitanie

Les dossiers sont instruits par l'Unité Pharma-Bio du Pôle des Formation des professionnels de santé, Pharmacie, Biologie - Direction du Premier Recours de l'Agence Régionale de Santé d'Occitanie, qui peut être contactée :

- directement sur la messagerie Démarches-simplifiées disponible à partir de votre dossier un fois créé ;
Délai d'instruction de 4 mois à compter de la complétude du dossier. Le défaut de réponse de l'ARS dans le délai de 4 mois vaut rejet.

5. Informations RGPD

Informations concernant le traitement des données personnelles transmises à l'Agence régionale de santé

L'Agence régionale de santé d'Occitanie (ARS) procède au recueil de données personnelles en application du code de la santé publique. Les données personnelles communiquées ne seront utilisées qu'aux fins de traiter la demande ou la déclaration effectuée, d'assurer le suivi administratif des officines et pharmacies autorisées et de vérifier les conditions de fonctionnement des officines et pharmacies. Ces données sont ainsi destinées aux personnels qui coordonnent et instruisent les dossiers concernant les officines de pharmacie, ainsi qu'aux pharmaciens inspecteurs de santé publique de l'ARS.

Les informations recueillies seront enregistrées dans un fichier informatisé par l'ARS. Les données traitées ne seront pas accessibles à des personnes physiques ou morales extérieures aux agences régionales de santé ou au ministère des Solidarités et de la Santé. Elles sont susceptibles d'être communiquées à l'Ordre des pharmaciens dans le cadre de ses missions de vérification du respect des devoirs professionnels énoncés dans le code de la santé publique (CSP) et des devoirs déontologiques incomptant aux pharmaciens ainsi qu'au représentant régional désigné par chaque syndicat représentatif de la profession pour avis.

Les données personnelles traitées seront conservées pour la durée d'existence de l'officine et seront versées aux archives départementales à l'issue de ce délai.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant et vous disposez également d'un droit d'accès et de rectification de vos données (cf. cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits). Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données de l'Agence régionale de santé d'Occitanie :

- par voie électronique : ars-oc-dpo@ars.sante.fr
- par courrier postal :

Déléguée à la Protection des Données de l'ARS
26-28 Parc club du Millénaire
1025, rue Henri Becquerel – CS 300001
34067 MONTPELLIER Cedex 2

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits Informatique et Libertés ne sont pas respectés ou que le dispositif de géolocalisation n'est pas conforme aux règles de protection des données, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL, par internet (www.cnil.fr/fr/plaintes) ou par voie postale : 3 Place de Fontenoy – TSA 80715 – 75334 PARIS CEDEX 07.

Tutoriel pour l'utilisation de Démarches-simplifiées.fr

1. Connexion à la démarche

Il existe 3 cas de connexion pour accéder à la procédure sur démarche-simplifiées.fr :

- **Pas de compte** : cliquer sur « Créez un compte sur démarche-simplifiées.fr »
- **Vous possédez un compte** : cliquer sur « j'ai déjà un compte »
- **Vous possédez un compte France Connect** : cliquer sur « s'identifier avec France Connect »

Commencer la démarche

Se créer un compte avec FranceConnect

FranceConnect est la solution proposée par l'État pour sécuriser et simplifier la connexion aux services en ligne.

 S'identifier avec FranceConnect

[Qu'est-ce que FranceConnect ?](#)

OU

[Créez un compte sur démarche-simplifiées.fr](#) [J'ai déjà un compte](#)

Pour créer un compte, il suffit de renseigner une adresse électronique. Il est recommandé d'utiliser préférentiellement le mail de la personne en charge du dossier (par exemple le pharmacien responsable du site de rattachement) et un mot de passe (8 caractères au moins).

Création de compte sur démarche-simplifiées.fr

Se créer un compte avec FranceConnect

FranceConnect est la solution proposée par l'État pour sécuriser et simplifier la connexion aux services en ligne.



[Qu'est-ce que FranceConnect ?](#)

OU

Se créer un compte avec une adresse email

Les champs suivis d'un astérisque (*) sont obligatoires.

Adresse électronique *

Format attendu : adresse@mail.com

xxxxxxxx@gmail.com

Mot de passe *

Afficher

Félicitations ! Mot de passe suffisamment fort et sécurisé.

[Créez un compte](#)

La plateforme vous confirme la bonne réception de votre demande de création de compte :

Confirmez votre adresse email



i Information :

Avant d'effectuer votre démarche, nous avons besoin de vérifier votre adresse électronique ars-oc-dpr-oxygene@ars.sante.fr. Ouvrez votre boîte email, et cliquez sur le lien d'activation dans le message que vous avez reçu.

Si vous n'avez pas reçu notre message (avez-vous vérifié les indésirables ?), nous pouvons vous le renvoyer.

[Renvoyer un email de confirmation](#)

Un mail vous est automatiquement adressé à l'adresse indiquée, comportant un lien d'activation. Votre compte est activé dès que vous cliquez sur ce lien



demarches-simplifiees.fr

Activez votre compte

Bonjour,

Pour activer votre compte sur [demarches-simplifiees.fr](https://www.demarches-simplifiees.fr/users/confirmation?confirmation_token=UqsUJezdBffTAtg1NxxE&procedure_id=72025), veuillez cliquer sur le lien suivant :

[https://www.demarches-simplifiees.fr/users/confirmation?
confirmation_token=UqsUJezdBffTAtg1NxxE&procedure_id=72025](https://www.demarches-simplifiees.fr/users/confirmation?confirmation_token=UqsUJezdBffTAtg1NxxE&procedure_id=72025)

Cordialement,
L'équipe demarches-simplifiees.fr

A chaque connexion, il vous sera demandé de renseigner vos identifiants.

Se connecter avec son compte

Les champs suivis d'un astérisque (*) sont obligatoires.

Adresse électronique *

Format attendu : adresse@mail.com

Mot de passe *

Afficher

[Mot de passe oublié ?](#)

Se souvenir de moi

Se connecter

Vous pouvez également vous connecter en utilisant un compte France Connect (personnel ou lié à une société) en cliquant sur une des tuiles disponibles, puis entrer les identifiants liés au compte sélectionné. La redirection vers Démarches-simplifiées est automatique.

Connexion en cours sur demarches-simplifiees.fr

Choisissez un compte pour vous connecter :



Dès création du dossier dans démarches-simplifiées, un mail est automatiquement envoyé à l'adresse associé au titulaire du compte pour confirmer la création, et au besoin, compléter le brouillon. Pour ce faire, un lien est disponible dans le corps du mail en cliquant dessus.



Bonjour,

Vous avez commencé à remplir un dossier pour la démarche « Demande d'autorisation de création/transfert d'un site de rattachement dispensant à domicile de l'oxygène à usage médical ».

Vous pouvez retrouver et compléter votre dossier en cliquant sur le bouton ci-dessous :

Afficher votre dossier

Cordialement,
L'équipe demarches-simplifiees.fr

—
Merci de ne pas répondre à cet email.

2. Remplissage du formulaire

Vous êtes automatiquement redirigé vers le formulaire **après avoir renseigner l'identité du déclarant**.

Vous pouvez alors prendre connaissance de l'objet de la démarche, des pièces justificatives à fournir ainsi que l'évaluation de la durée de remplissage de la démarche.

Les champs suivis d'un astérisque (*) sont obligatoires. Votre dossier est enregistré automatiquement après chaque modification. Vous pouvez à tout moment fermer la fenêtre et reprendre plus tard là où vous en étiez.

Il est possible d'inviter une tierce personne à modifier le dossier en cliquant sur la tuile en haut à droite du formulaire, en indiquant son mail, et au besoin rajouter un message :

Inviter une personne à modifier ce dossier ▾

La personne recevra une invitation par mail et devra posséder ou créer un compte France Connect ou Démarches-simplifiées pour pouvoir accéder au dossier.

Ajouter un invité

Adresse mail

Exemple : adresse@mail.com

Ajouter un message à la personne invitée
(optionnel)

Envoyer une invitation

Les personnes invitées peuvent renseigner le formulaire, déposer des pièces justificatives et enregistrer des brouillons. En revanche, elles ne pourront pas soumettre le dossier à l'ARS ➔ seul le compte ayant créé le dossier pourra le soumettre.

3. Transmission des pièces justificatives

La plupart des démarches nécessiteront la transmission de pièces justificatives. Les pièces justificatives avec un astérisque doivent obligatoirement être fournies ou le champ complété. Il sera impossible de déposer le dossier dans le cas contraire.

3. Aire géographique

Carte de la zone géographique desservie depuis le site de rattachement et les villes limitant cette aire *

Taille maximale : 200 Mo.

Choisir un fichier Aucun fichier n'a été sélectionné

Tout document établissant que le rayon d'intervention depuis le site de rattachement n'excède pas 3h de route (préciser le mode de calcul utilisé) *

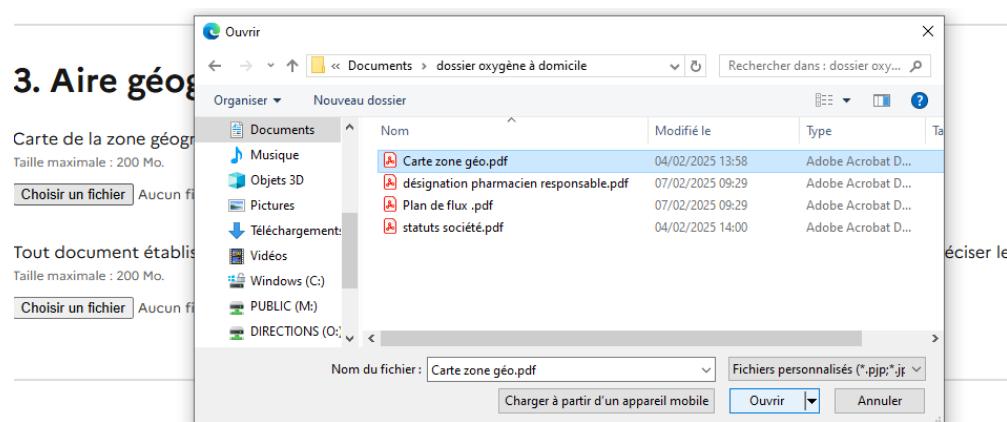
Taille maximale : 200 Mo.

Choisir un fichier Aucun fichier n'a été sélectionné

Formats recommandés pour les pièces justificatives :

- Pour les images : PNG (.png) ou JPEG 2000 (.jp2)
- Pour les documents texte ou tableur : PDF/A ou PDF 1.7 (.pdf)

Pour chaque document demandé, il convient de cliquer sur le bouton **Choisir un fichier**, de récupérer la pièce correspondante et de cliquer sur **Ouvrir** dans la fenêtre de dialogue :



A toute fin utile, un modèle de lettre de demande est mis à votre disposition en téléchargement. Vous êtes libre de ne pas l'utiliser dès lors que votre lettre comporte toutes les informations requises.

Vous ne pouvez transmettre qu'un seul fichier par item.

Pour le cas où vous souhaiteriez transmettre plusieurs documents (notamment concernant les plans les locaux), vous pouvez :

- Soit enregistrer dans un seul et même document, en les scannant / collant les uns à la suite des autres (format recommandé .pdf)
- Soit les enregistrer dans un fichier conteneur (format recommandé .zip)
- Soit, lorsque le formulaire le permet, cliquer sur **Ajouter un élément** pour la pièce à joindre correspondante :

⊕ Ajouter un élément pour « Plan côté des locaux dans lesquelles l'activité est exercée (pour le site de rattachement et le cas échéant, les sites de stockage annexes) »

Le format et la qualité d'impression de tous les documents transmis doivent en permettre une lecture aisée par les instructeurs de l'ARS.

Il est forcément recommandé de transmettre tous les documents sous un format non modifiable.

4. Dépôt du dossier à l'ARS

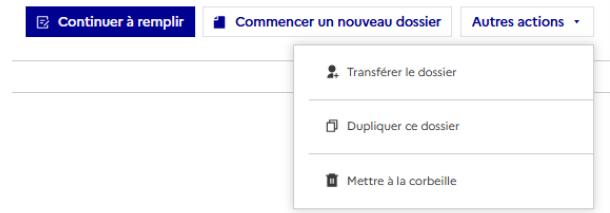
Le dossier peut être enregistré et conservé en brouillon aussi longtemps que nécessaire.

Pour accéder au brouillon :

- Soit à partir du lien reçu par mail ;
- Soit depuis le compte utilisateur.

The screenshot shows the 'mesdossiers.fr' interface. At the top, there's a navigation bar with the French flag, the site name 'demarches-simplifiees.fr', and links for 'USAGER', 'Aide', and language selection ('FR'). Below the header, a search bar and a dropdown menu for selecting a procedure are visible. The main area is titled 'Mes dossiers' and shows a summary of three items: '3 en cours' and '1 traité'. A prominent message box states: 'Vous avez déjà commencé à remplir un dossier' and 'Il y a 1 jour vous avez commencé à remplir un dossier sur la démarche « Demande d'autorisation de création/transfert d'un site de rattachement dispensant à domicile de l'oxygène à usage médical ». Continuer à remplir'. Below this, a detailed view of one dossier is shown, including its title, creation date ('04 mars 2025'), and last modification ('05 mars 2025 15:31'). Action buttons at the bottom of this view include 'Continuer à remplir', 'Commencer un nouveau dossier', and 'Autres actions'.

Le brouillon peut être complété et l'enregistrement est automatique après chaque modification. Vous pouvez à tout moment fermer la fenêtre et reprendre plus tard, ou supprimer à tout moment par l'utilisateur :



Une fois le formulaire rempli, la transmission à l'ARS se fait en cliquant sur le bouton **Déposer le dossier**.

Votre brouillon est automatiquement enregistré. [En savoir plus](#)

Déposer le dossier



Si certains champs ou pièces justificatives obligatoires ne sont pas renseignés, il ne sera pas possible de soumettre le dossier. Un bandeau rouge en haut de la page précisera alors le ou les champ(s) devant être complété(s) pour pouvoir soumettre le dossier.



Votre dossier contient 1 champ en erreur

Corrigez-la pour poursuivre :

- [Nom et prénom du responsable de la demande doit être rempli](#)

Une fois le dossier soumis, le dépôt du dossier est immédiatement confirmé par le site internet.



Merci !

Votre dossier sur la démarche Demande de modification d'autorisation de dispenser à domicile de l'oxygène à usage médical a bien été envoyé.

Vous avez désormais accès à votre dossier en ligne.

Vous pouvez le modifier et échanger avec un instructeur.

[Télécharger mon dossier \(PDF\)](#)

Accéder au dossier

Vous recevrez automatiquement un mail, à l'adresse associée au compte utilisateur, vous informant du dépôt de votre demande. Un lien vous permet d'accéder à tout moment à votre dossier.



Bonjour,

Votre dossier n° 24693979

a bien été déposé.

Si besoin est, vous pouvez encore y apporter des modifications.

Cordialement,

AGENCE REGIONALE DE SANTE OCCITANIE (ARS)

Consulter mon dossier

J'ai une question

Votre dossier est en « construction » tant que l'ARS n'a pas confirmé que la demande est assortie d'un dossier complet. Le dossier reste modifiable tant qu'il est en « construction ».

Demande de modification d'autorisation de dispenser à domicile de l'oxygène à usage médical EN CONSTRUCTION

Dossier n° 24693979 - Déposé le 11 juin 2025 09:32

Expirera le 11/06/2026 (12 mois après le dépôt du dossier)

[Télécharger mon dossier \(PDF\)](#) [Inviter une personne à modifier ce dossier](#) [Modifier le dossier](#)

[Suivi de votre dossier](#) [Votre dossier](#) [Messagerie administration](#)

en construction > en instruction > terminé

Votre dossier est en construction. Cela signifie que **vous pouvez encore le modifier**. Vous ne pourrez plus modifier votre dossier lorsque l'administration le passera « en instruction ».

Vous avez une question ? Utilisez la messagerie pour [contacter l'administration directement](#).

5. Utilisation de la messagerie intégrée

À tout moment au cours de l'instruction de votre dossier, vous pouvez prendre contact avec l'ARS via la messagerie intégrée dans Démarches-simplifiées :

Demande de modification d'autorisation de dispenser à domicile de l'oxygène à usage médical EN CONSTRUCTION

Dossier n° 24693979 - Déposé le 11 juin 2025 09:32

Expirera le 11/06/2026 (12 mois après le dépôt du dossier)

[Télécharger mon dossier \(PDF\)](#) [Inviter une personne à modifier ce dossier](#) [Modifier le dossier](#)

[Suivi de votre dossier](#) [Votre dossier](#) [Messagerie administration](#)

La messagerie vous permet de contacter l'instructeur en charge de votre dossier.

Email automatique le 11 juin à 09 h 32

[Votre dossier n° 24693979 a bien été déposé (Demande de modification d'autorisation de dispenser ...)]

Bonjour,

Votre dossier n° 24693979
a bien été déposé.
Si besoin est, vous pouvez encore y apporter des modifications.

Cordialement,
AGENCE REGIONALE DE SANTE OCCITANIE (ARS)

[Répondre](#)

Les champs suivis d'un astérisque (*) sont obligatoires.

Votre message *

Ecrivez votre message ici

Pièce jointe
Taille maximale autorisée : 20 Mo. Plusieurs fichiers possibles.

[Choisir des fichiers](#) Aucun fichier n'a été sélectionné

L'ARS Occitanie est également susceptible de reprendre contact avec vous via cette messagerie. Ces messages sont consultables directement depuis votre compte utilisateur :

Demande Pièces jointes Annotations privées Avis externes **Messagerie** Personnes impliquées Réaffectation

Email automatique le 11 juin à 09 h 32

[Votre dossier n° 24693979 a bien été déposé (Demande de modification d'autorisation de dispenser ...)]

Bonjour,

Votre dossier n° 24693979
a bien été déposé.
Si besoin est, vous pouvez encore y apporter des modifications.

Cordialement,
AGENCE REGIONALE DE SANTE OCCITANIE (ARS)

Les champs suivis d'un astérisque (*) sont obligatoires.

Votre message *

Bonjour,
Après examen de votre demande, le plan de masse du bâtiment de la structure n'a pas été fourni.
Je vous remercie de bien vouloir compléter votre dossier en me transmettant cette pièce par retour de messagerie ou en modifiant les pièces justificatives fournies au moment du dépôt du dossier.
Dans l'attente de cette régularisation, votre demande ne peut être enregistrée et passer en instruction.
Bien cordialement,
L'unité Oxygène

Pièce jointe
Taille maximale autorisée : 20 Mo. Plusieurs fichiers possibles.
 Aucun fichier n'a été sélectionné

Envoyer le message

6. Suivi de l'état d'avancement du dossier

Vous pouvez à tout moment suivre l'avancement de votre dossier soit en cliquant directement sur le lien contenu dans le mail qui vous a été adressé à la suite du dépôt de votre demande à l'ARS, soit depuis votre espace utilisateur en vous connectant sur le site Démarches-simplifiées.

Votre dossier est **EN CONSTRUCTION** tant qu'il n'a pas été déclaré complet par l'ARS.

A la complétude de votre demande, votre dossier passe **EN INSTRUCTION**. La demande est ainsi enregistrée à cette date et votre dossier ne sera plus modifiable par vous. Les délais d'instruction réglementaires commencent dès lors à courir à partir de ce moment.

Vous êtes automatiquement informé du passage de votre démarche en instruction par un mail et via un message dans la messagerie intégrée à Démarches-simplifiées.

The screenshot shows a user interface for dossier tracking. At the top, there are three tabs: 'Suivi de votre dossier' (selected), 'Votre dossier', and 'Messagerie administration'. Below the tabs, a breadcrumb navigation bar indicates the current status: 'en construction > en instruction > terminé'. A message states: 'Votre dossier est en cours d'instruction par l'administration. Vous ne pouvez plus le modifier.' A link 'Obtenir une attestation de dépôt de dossier' is provided. Under the heading 'Dernier message', an automatic email from 'Email automatique' dated 'le 11 juin à 09 h 56' is shown. The email content is as follows:

[Votre dossier n° 24605380 va être examiné (Demande de modification d'autorisation de dispenser à ...)]
Bonjour,
Votre dossier n° 24605380
a bien été reçu et pris en charge.
Il va maintenant être examiné par le service.
Cordialement,
AGENCE REGIONALE DE SANTE OCCITANIE (ARS)

Au terme de l'instruction de votre dossier, vous serez informé des suites données à votre demande par un mail automatique et par la messagerie intégrée.

Bonjour,

Votre dossier n° 24605380
a été accepté
le 11/06/2025.

À tout moment, vous pouvez consulter votre dossier et les éventuels messages de l'administration à cette adresse : <https://www.demarches-simplifiees.fr/dossiers/24605380>

Cordialement,
AGENCE REGIONALE DE SANTE OCCITANIE (ARS)

Consulter mon dossier

L'ARS est susceptible de vous transmettre un document justificatif à l'issue de l'instruction de votre dossier (arrêté, courrier ...). Ce document sera alors téléchargeable en consultant votre dossier depuis votre espace utilisateur.



Votre dossier a été accepté.

Justificatif de décision :
[Justificatif de décision modif_arrete_21.05.25.pdf](#)
PDF – 167 ko

Votre dossier et les documents correspondants seront conservés sur le site Démarches-simplifiées pour une durée de 12 mois. Pendant ce délai, vous avez la possibilité d'accéder à votre dossier depuis votre espace utilisateur.